

Extrait du PCF : Communistes de Vénissieux

http://pcf.venissieux.org/Piscine-de-Venissieux-le-conseil,1425.html

Vendredi 14 Février à 14h30 en préfecture

Piscine de Vénissieux : le conseil général doit tenir ses engagements...

- Internationale - activités internationalistes.... - Rencontres 2013 -

Date de mise en ligne : mercredi 12 février 2014

PCF : Communistes de Vénissieux

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux

La déclaration de Michèle Picard, maire de Vénissieux

Dimanche 28 novembre 2010, le Centre Nautique Intercommunal de Lyon-Saint-Fons-Vénissieux a été ravagé par un incendie d'origine criminelle. Nous venions de fêter ses 40 ans d'existence. Sa reconstruction nous a donc été imposée pour assurer un service indispensable aux usagers d'un des plus gros équipements nautiques de l'agglomération (450 000 entrées par an dont 120 000 scolaires et 17 clubs utilisateurs).

Pendant trois années, les villes de Lyon, Saint-Fons et Vénissieux ont mis en commun leurs forces et leurs compétences pour engager notamment des travaux de sécurisation du site afin de trouver des solutions de repli pour les utilisateurs et les sportifs.

Ensemble, nous avons travaillé à un nouveau projet dont le coût d'opération s'élève à 20 millions d'euros. Nous avons cherché tous les financements possibles. Le Centre national pour le développement du sport a décidé l'octroi d'une subvention de 800 000 euros. Le Conseil général s'est engagé sur la somme de 2 millions d'euros.

Ce projet a été présenté aux habitants et aux clubs. Les travaux ont déjà commencé et doivent être achevés au 1ersemestre 2015.

Or, le Conseil général vient d'annoncer son désengagement financier au nom de la réorganisation territoriale avec la future métropole dont l'installation est prévue en janvier 2015.

C'est totalement incompréhensible et inadmissible ! Nos populations, à travers les impôts locaux, participent aux ressources financières du Conseil général, elles ont droit à cet équipement qui contribue à l'intérêt général. Il est indispensable aux scolaires, aux centres-aérés, aux associations sportives, aux Lyonnais, aux Sainfoniards et aux Vénissians.

Le désengagement du Conseil général est inacceptable ! Il doit revenir sur sa décision et contribuer financièrement à la reconstruction du Centre nautique intercommunal.

Le Conseil syndical du CNI vient de lancer une pétition à laquelle je m'associe pleinement.

J'appelle les Vénissians, les Sainfoniards, les Lyonnais, les clubs, les usagers et les utilisateurs à se mobiliser et à signer et à faire signer cette pétition largement autour d'eux.

D'autres initiatives pourront être organisées pour marquer notre ferme opposition à cette décision profondément injuste

lien pour récupérer une pétition à signer...

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux